

Certificat complémentaire de formation de base en théologie (60 ECTS)

Plan d'étude 2025

Version du 31 janvier 2025

Présentation du cursus

Le Certificat complémentaire de formation de base en théologie (après Certificat) vise un public désirant se réorienter (mise à niveau) entre un Baccalauréat universitaire obtenu dans une discipline autre que la théologie et la Maîtrise universitaire en théologie ou alors compléter sa formation par une deuxième compétence.

Il peut être exigé comme complément d'études pour les étudiants·es candidat·es à la Maîtrise en théologie.

Pour valider le Certificat, l'étudiant·e doit obtenir un nombre de 60 crédits. Une tolérance est toutefois accordée pour des évaluations d'enseignements en échec totalisant au maximum 6 crédits ECTS.

Ces crédits sont composés d'enseignements issus du plan d'études du Baccalauréat en théologie (formation en présence et/ou à distance). En fonction de la formation antérieure du ou de la candidat·e des équivalences peuvent être obtenues à hauteur d'un tiers des crédits du Certificat.

Le Certificat peut être suivi en présence ou à distance. Un panachage entre les deux modalités est possible. Dans ce cas, la durée minimale des études peut varier. La durée maximale ne peut pas excéder six semestres.

Durée minimum par formation en présence : 2 semestres

Durée minimum par formation à distance : 4 semestres

Liste des abréviations

UEI	Unité d'enseignement par internet (1 semestre)
E	Examen écrit
H. Hebdo	Heure Hebdomadaire
O	Examen oral
Evn	Évaluation notée
Cont	Contrôle continu
Sem.	Semestre

**Structure générale du plan d'études du
Certificat complémentaire de formation de base en théologie en
présence ou à distance (60 ECTS)**

		Durée		Crédits
Module 1	Langues	En présence	À distance	14
	Introduction à l'hébreu biblique	Annuel	Annuel	7
	Introduction au grec de la koinè	Annuel	Annuel	7
Module 2	Sciences bibliques	En présence	À distance	18
	Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque avec l'atelier de lecture en option	Annuel	Semestriel	5
	Introduction au Nouveau Testament avec l'atelier de lecture en option	Annuel	Semestriel	5
	Méthodologie en sciences bibliques – Nouveau Testament (NT)*	Semestriel	Semestriel	3
	Méthodologie en sciences bibliques – Ancien Testament (AT)*	Semestriel	Semestriel	3
	Cours en sciences bibliques à choix (NT ou AT) *	Semestriel	-	2
Module 3	Histoire du christianisme, Théologie systématique, Éthique, Théologie pratique	En présence	À distance	24
	Introduction à l'histoire du christianisme avec l'atelier de lecture obligatoire	Annuel	Semestriel	6
	Introduction à la théologie systématique	Annuel	Semestriel	6
	Introduction à l'éthique avec l'atelier de lecture obligatoire	Annuel	Semestriel	6
	Introduction à la théologie pratique	Annuel	Semestriel	6
Module 4	Enseignements à choix	En présence	À distance	4
	Philosophie/psychologie ou sociologie de la religion/enseignement avancé dans une discipline de la théologie/...	Semestriel	Semestriel	4
			Total	60

* À distance, le « Cours en sciences bibliques à choix » est intégré à l'enseignement « Enseignement avancé I en Ancien Testament / Bible hébraïque » ou à l'enseignement « Enseignement avancé I en Nouveau Testament ». L'étudiant·e doit indiquer dans lequel de ces deux enseignements il/elle valide les 2 ECTS du cours avant le début du semestre.

Certificat complémentaire de formation de base en théologie (60 ECTS)

Pour chaque module et chaque enseignement, le présent plan d'études définit les conditions de réussites et les crédits ECTS alloués.

Exigences du cursus d'études

L'étudiant·e valide chaque enseignement du plan d'études.

Évaluations et conditions de réussite du Certificat complémentaire de formation de base en théologie

L'étudiant·e valide chaque enseignement du plan d'études.

Pour chaque évaluation, deux tentatives sont autorisées. Un·e étudiant·e ne peut pas représenter une évaluation si la note obtenue pour celle-ci est égale ou supérieure à 4.0.

Une évaluation doit être présentée en première tentative au plus tard à la fin du semestre au cours duquel l'enseignement lié a été dispensé. Dans le cas contraire, et sans justification auprès de la/du Doyen·ne, le défaut de présentation est considéré comme une absence non justifiée et entraîne la note 0. Si l'étudiant·e doit présenter une seconde tentative, celle-ci doit être présentée au plus tard à la fin du semestre suivant la présentation de la première tentative. Un second échec entraîne l'élimination de la formation.

Une tolérance est toutefois accordée pour des évaluations d'enseignements en échec totalisant au maximum 6 crédits ECTS pour autant que celles-ci aient été présentées en seconde tentative et qu'elles ne soient pas inférieures à 3.0. Dans ce cas, les 60 crédits ECTS sont octroyés en bloc.

Module 1 – Langues

Obligatoire/14 crédits

Le module « Langues » est constitué de deux sous-modules obligatoires :

- Introduction à l'hébreu biblique (7 crédits) ;
- Introduction au grec de la koinè (7 crédits).

Évaluation et conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0 pour chaque évaluation du sous-module.

Conditions de réussite et évaluation des sous-modules

En présence – Introduction à l'hébreu biblique

Obligatoire/7 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0. La note des sous-modules est la moyenne arrondie au demi-point des différents contrôles de la validation continue notée.

En cas d'échec à la validation continue notée en première tentative, la seconde tentative prend la forme d'un examen oral.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction à l'hébreu biblique et semaine intensive	3	An	Cont (O)	7

À distance – Introduction à l'hébreu biblique

Obligatoire/7 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0 aux évaluations des enseignements « Hébreu I » et Hébreu II ».

La note de chaque évaluation correspond à celle obtenue lors de l'examen oral auquel est ajouté un point supplémentaire si le contrôle continu a été validé. La note ne peut cependant pas dépasser 6.0.

Les enseignements « Hébreu I » et Hébreu II » comprennent les épreuves suivantes :

- un contrôle continu qui consiste à effectuer l'ensemble des travaux et activités mentionnés dans le syllabus du cours. Les conditions de réussite sont communiquées au début du cours par l'enseignant·e. En principe environ 80% des travaux et activités doivent être jugés satisfaisants pour que le contrôle soit validé. La validation du contrôle continu n'est pas requise pour se présenter à l'évaluation notée.
- un examen oral de 20 minutes. Les modalités de l'examen sont communiquées au début du semestre par l'enseignant·e.

En cas d'échec à une évaluation d'un enseignement sous-module, l'examen oral présenté en seconde tentative compte pour 100% de la note.

Enseignements	Sem.	Forme	Évaluations	Crédits
Hébreu I et semaine intensive en présence	A	UEI	Cont et O	4
Hébreu II	P	UEI	Cont et O	3

En présence – Grec de la koinè I

Voir le sous-module « En présence – Hébreu biblique I ».

À distance – Grec de la koinè I

Voir le sous-module « À distance – Hébreu biblique I ».

Module 2 – Sciences bibliques

Obligatoire/18 crédits

Le module « Sciences bibliques » est constitué de 5 sous-modules obligatoires :

- Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque (5 crédits) ;
- Introduction au Nouveau Testament (5 crédits) ;

- Méthodologie en Ancien Testament/Bible hébraïque (3 crédits) ;
- Méthodologie en Nouveau Testament (3 crédits) ;
- Cours en sciences bibliques (à choix NT ou AT) (2 crédits).

N.B. À distance, le cours en sciences bibliques à choix est intégré à l'enseignement de « Enseignement avancé II en Ancien Testament/Bible hébraïque » ou à l'enseignement de « Enseignement avancé II en Nouveau Testament ». L'étudiant·e doit indiquer dans lequel de ces deux enseignements il/elle valide les 2 ECTS du cours en sciences bibliques à choix avant le début du semestre.

Conditions de réussite du module

Chaque sous-module donne lieu à une note. La réussite du module est subordonnée à la réussite des 5 sous-modules qui le composent sous réserve de la tolérance de 6 ECTS en échec accordée pour l'ensemble du Certificat.

Conditions de réussite et évaluation des sous-modules

En présence – Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque

Obligatoire/5 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque	2	An	E	5
Atelier de lectures en Ancien Testament/Bible hébraïque (optionnel)	1	An		

À distance – Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque

Obligatoire/5 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0. La note du sous-module correspond à celle obtenue lors de l'évaluation notée auquel est ajouté un point supplémentaire si le contrôle continu a été validé. La note ne peut cependant pas dépasser 6.0.

Chaque sous-module comprend les épreuves suivantes :

- un contrôle continu qui consiste à effectuer l'ensemble des travaux et activités mentionnés dans le syllabus du cours. En principe environ 80% des travaux et activités doivent être jugés satisfaisants pour que le contrôle soit validé. Les conditions de réussite sont communiquées au début du cours par l'enseignant·e. La validation du contrôle continu n'est pas requise pour se présenter à l'évaluation notée.
- une évaluation notée. Le format de l'évaluation (notamment examen écrit, examen oral, évaluation écrite notée) est communiqué au début du cours par l'enseignant·e.

En cas d'échec à l'évaluation du sous-module, l'évaluation notée présentée en seconde tentative compte pour 100% de la note.

Enseignement obligatoire	Forme	Évaluation	Crédits

Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque	UEI	Cont et Evn	5
---------------------------------------------------	-----	-------------	---

En présence – Introduction au Nouveau Testament

Obligatoire/5 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction au Nouveau Testament	2	An	O	5
Atelier de lectures en Nouveau Testament (optionnel)	1	An		

À distance – Introduction au Nouveau Testament

Voir le sous-module « À distance – Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque ».

En présence – Méthodologie en Ancien Testament/Bible hébraïque

Obligatoire/3 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Séminaire de méthodologie exégétique en Ancien Testament/Bible hébraïque	2	A	Evn	3

À distance – Méthodologie en Ancien Testament/Bible hébraïque

Obligatoire/3 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Le sous-module « Enseignement avancé II en Ancien Testament/Bible hébraïque (partie méthodologie) » comprend les épreuves suivantes :

- un contrôle continu qui consiste à effectuer l'ensemble des travaux et activités mentionnés dans le syllabus du cours. En principe environ 80% des travaux et activités doivent être jugés satisfaisants pour que le contrôle soit validé. Les conditions de réussite sont communiquées au début du cours par l'enseignant·e. La validation du contrôle continu n'est pas requise pour se présenter à l'évaluation notée.

Enseignement obligatoire	Forme	Évaluation	Crédits
Enseignement avancé II en Ancien Testament/Bible hébraïque (partie méthodologie)	UEI	Cont	3

En présence – Méthodologie en Nouveau Testament

Voir le sous-module « En présence – Méthodologie en Ancien Testament/Bible hébraïque ».

À distance – Méthodologie en Nouveau Testament

Voir le sous-module « À distance – Méthodologie en Ancien Testament/Bible hébraïque ».

En présence – Cours en sciences bibliques à choix (NT ou AT)

Obligatoire/2 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention de la mention « acquis » à la validation.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Cours en sciences bibliques à choix (NT ou AT)	2	A/P	Attestation	2

À distance – Cours en sciences bibliques à choix (NT ou AT)

Obligatoire/2 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

À distance, le cours en sciences bibliques (à choix NT ou AT) est suivi dans le sous-module « Enseignement avancé II en Ancien Testament/Bible hébraïque ou en Nouveau Testament ».

Le sous-module « Enseignement avancé II en Ancien Testament/Bible hébraïque (partie cours) » comprend l'épreuve suivante :

- une évaluation notée. Le format de l'évaluation (notamment examen écrit, examen oral, évaluation écrite notée) est communiqué au début du cours par l'enseignant·e.

Enseignements obligatoires	Forme	Évaluation	Crédits
Enseignement avancé II en Ancien Testament/Bible hébraïque (partie cours)	UEI	Evn	2

Module 3 – Histoire du christianisme, Théologie systématique, Éthique, Théologie pratique

Obligatoire/24 crédits

Le module « Histoire du christianisme, Théologie systématique, Éthique, Théologie pratique » est constitué de 4 sous-modules obligatoires :

- Introduction à l'histoire du christianisme (6 crédits) ;
- Introduction à la théologie systématique (6 crédits) ;
- Introduction à l'éthique (6 crédits) ;
- Introduction à la théologie pratique (6 crédits).

Conditions de réussite du module

Chaque sous-module donne lieu à une note. La réussite du module est subordonnée à la réussite des 4 sous-modules qui le composent sous réserve de la tolérance de 6 ECTS en échec accordée pour l'ensemble du Certificat.

Conditions de réussite et évaluation des sous-modules

En présence – Introduction à l'histoire du christianisme

Obligatoire/6 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Enseignements	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction à l'histoire du christianisme	2	AN	E	6
Atelier de lectures en histoire du christianisme obligatoire	1	AN		

À distance – Introduction à l'histoire du christianisme

Obligatoire/6 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0. La note du sous-module correspond à celle obtenue lors de l'évaluation notée auquel est ajouté un point supplémentaire si le contrôle continu a été validé. La note ne peut cependant pas dépasser 6.0.

Chaque sous-module comprend les épreuves suivantes :

- un contrôle continu qui consiste à effectuer l'ensemble des travaux et activités mentionnés dans le syllabus du cours. En principe environ 80% des travaux et activités doivent être jugés satisfaisants pour que le contrôle soit validé. Les conditions de réussite sont communiquées au début du cours par l'enseignant·e. La validation du contrôle continu n'est pas requise pour se présenter à l'évaluation notée.
- une évaluation notée. Le format de l'évaluation (notamment examen écrit, examen oral, évaluation écrite notée) est communiqué au début du cours par l'enseignant·e.

En cas d'échec à l'évaluation du sous-module, l'évaluation notée présentée en seconde tentative compte pour 100% de la note.

Enseignement obligatoire	Forme	Évaluation	Crédits
Introduction à l'histoire du christianisme	UEI	Cont et Evn	6

En présence – Introduction à la théologie systématique

Obligatoire/6 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction à la théologie systématique	2	AN	O	6

À distance – Introduction à la théologie systématique

Voir le sous-module « À distance – Introduction à l'histoire du christianisme ».

En présence – Introduction à l'éthique

Obligatoire/6 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0 à l'évaluation.

Enseignements	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction à l'éthique philosophique	2	A	E	6
Atelier de lecture en éthique philosophique	2	P		

À distance – Introduction à l'éthique

Voir le sous-module « À distance – Introduction à l'histoire du christianisme ».

En présence – Introduction à la théologie pratique

Obligatoire/6 crédits

La réussite du sous-module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0 à l'évaluation.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Évaluation	ECTS
Introduction à la théologie pratique	2	AN	O	6

À distance – Introduction à la théologie pratique

Voir le sous-module « À distance – Introduction à l'histoire du christianisme ».

Module 4 – Enseignements à choix

Obligatoire/4 crédits

Dans le module « Enseignements à choix », l'étudiant·e choisit librement un ou des enseignements proposés dans le cadre du Bachelor en théologie par formation en présence ou à distance. Ce module permet de choisir un ou des cours en lien avec une spécialisation future au Master. L'étudiant·e s'inscrit à l'/aux évaluation-s correspondante-s.

Conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0 à l'/aux évaluation-s requise-s.